

# ADOBE INDESIGN NIVEAU 2 - CONFIRMÉ

<b>OBJECTIF :</b>	<b>DURÉE :</b> 21 heures
› Exploiter plus efficacement l'intégration entre InDesign, Photoshop, Illustrator et Acrobat pour améliorer encore votre puissance de travail.	<b>PUBLIC :</b> Etudiant(e), Salarié(e), Demandeur d'emploi, Entrepreneur(se), Grand public
› Aborder vos conceptions avec une approche plus professionnelle.	<b>PRÉ-REQUIS :</b> Posséder les connaissances de base à Photoshop, Illustrator et InDesign
	<b>VALIDATION :</b> Attestation de formation Possibilité de passer la certification : › TOSA DIGITAL - CPF : 237 359

## CONTENU DE LA FORMATION

### GAGNER EN PRODUCTION

- Utiliser le mode éditeur pour gagner du temps en saisie.
- Créer des palettes personnalisées.
- Créer et gérer des bibliothèques.
- Améliorer la gestion des Images
- Gérer les masques de détourage et les habillages (masque automatique) ;
- Importer des tableaux Excel et gérer la liaison dynamique.
- Les styles imbriqués.

### AMÉLIORER LA GESTION DES DOCUMENTS LONGS

- Créer un livre.
- Créer des tables de matière.
- Gérer la grille de ligne de base.
- Améliorer la gestion des gabarits :
- Réorganiser des pages ;
- Libérer les éléments de gabarits.

### AMÉLIORER LA COMPATIBILITÉ

- Gérer la problématique de l'aplatissement des transparences.
- Créer des fichiers de paramètres PDF pour différentes finalités.
- Assembler un document pour l'exportation.

### MIEUX UTILISER LES OUTILS GRAPHIQUES

- Les options d'objets ancrés.
- Les outils de tracés.
- Les Pathfinder.
- Interagir avec Adobe Illustrator, Photoshop...

### APPLICATION

Création de supports de communication (brochures, livres,...)

<b>PLANNING :</b>	<b>TARIFS</b>
› Du 19.02 au 21.02.2020	› Autofinancement : adhésion* + 157.50€
› Du 16.03 au 18.03.2020	› Prise en charge par un organisme (AGEFIPH, entreprise ...) et / ou CPF : 315€
› Du 27.04 au 29.04.2020	› Formation en individuel : 630 €
› Du 24.06 au 26.06.2020	
› Du 22.07 au 24.07.2020	
› Du 14.09 au 16.09.2020	
› Du 05.11 au 09.11.2020	

\* Adhésion annuelle : Acquittable une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.